

École inclusive : des syndicats mécontents

Les syndicats de l'Éducation nationale dénoncent le « mépris » de l'Inspection académique dans le cadre de travaux sur l'inclusion.

La polémique

C'est une « **goutte d'eau** ». Et elle a fait déborder le vase des représentants du personnel de l'Éducation nationale dans la Manche, « **déjà bien rempli par la loi de transformation de la fonction publique** ».

Celle-ci concerne cette fois le dossier majeur de l'école inclusive. Une réunion de travail, qui doit regrouper corps administratif et représentants du personnel, était organisée à ce sujet par la direction académique du département, mardi 7 juin.

« **Nous avons été informés le 1^{er} juin à n'être que cinq représentants du personnel autour de la table, au lieu des dix élus. La règle de la représentativité aux élections n'est pas respectée** », expose l'intersyndicale FO, FSU, Sgen-CFDT et Sud Éducation.

« Un mépris des instances et des élections »

« **C'est un mauvais signal envoyé aux professionnels**, soutient Martine Quesnel (FSU). **Avec seulement dix personnes, on ne représente déjà pas l'ensemble des professions. Autour des questions d'inclusion, il faut discuter avec les enseignants, les Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH).** »

Alors, les représentants ont préféré boycotter la réunion. « **Cela fait des mois que nous posons des questions précises sur le manque de personnels, le nombre d'AESH. Il y a une volonté de ne pas nous répondre** », poursuit Antonio Gomes (SUD).

Pour l'Inspection académique de la Manche : « **Les enjeux de l'école inclusive sont très importants. Très attentive à la place du dialogue social, madame l'inspectrice d'académie a, dès la première réunion, souhaité une participation des représentants syndicaux. Cette place est naturelle et importante dans ce groupe de travail. Certaines organisations syndicales n'ont pas encore souhaité s'y joindre. Madame l'inspectrice**

d'académie le regrette et espère que leur expertise pourra enrichir les prochains travaux. La place des familles y sera également prévue. »

L'inspection n'a pas répondu sur la limitation du nombre de représentants à cinq personnes au lieu des dix élus.

Emma RODOT.